



Facteurs influençant l'accès des jeunes à l'éducation postsecondaire en Ontario

Rapport préparé par Mary Catharine Lennon, Huizi Zhao, Shunji Wang et Tomasz Gluszynski pour le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Avertissement :

Les opinions exprimées dans ce rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres agences ou organismes qui ont offert leur soutien, financier ou autre, à ce projet.

Se référer au présent document comme suit :

Lennon, M.C, Zhao, H., Wang, S., et Gluszynski, T. (2011) *Facteurs influençant l'accès des jeunes à l'éducation postsecondaire en Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Publié par :

Le Conseil ontarien de la qualité
de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402

Toronto (Ontario) Canada

M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011

Table des matières

Introduction	2
Objectif du rapport	2
Données, méthodologie et limites	2
Données.....	2
Méthodologie	3
Limites.....	3
Accès aux études postsecondaires	4
Genre	4
Influence des parents.....	5
Éducation des parents	5
Revenu parental.....	6
Éducation et revenu des parents en Ontario, comparés au reste du Canada	6
Statut parental en matière d'immigration	7
Proximité géographique des établissements postsecondaires	8
Répartition linguistique.....	9
Programme de langues.....	10
Préparation académique.....	10
Résultats du programme PISA	10
Notes d'études secondaires.....	11
Jeunesse active et participation collective	13
Analyse multivariée.....	13
Genre	14
Instruction des parents et revenu parental.....	14
Préparation académique	15
Autres facteurs importants	15
Conclusion	16
Annexe A	18
Annexe B	21
Documentation.....	25

Introduction

L'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires (EPS) est une nécessité cruciale pour les jeunes de l'Ontario et pour la province. Deux avantages se dégagent d'une coupe transversale de tous les groupes démographiques et socioéconomiques qui ont accès aux études postsecondaires : la province acquiert le capital humain nécessaire à la prospérité économique de l'Ontario (COQES, 2010, p. 31) et les diplômés sont moins exposés au chômage et obtiennent un emploi plus stable et une rémunération plus élevée (Berger, Motte, & Parkin, 2009, pp. 7-21).

Objectif du rapport

La décision de suivre des études postsecondaires est influencée par divers facteurs, notamment l'apport des parents, le conseil en carrière, les niveaux d'instruction et de revenu parentaux, ainsi que la situation géographique des étudiants. Ce rapport examine les circonstances des étudiants et des foyers, ainsi que les facteurs externes, afin de déterminer leur impact sur l'accès des jeunes ontariens aux études postsecondaires, dans les populations des deux langues. Le rapport présente également des comparaisons entre l'Ontario et le reste du Canada.

Le présent rapport vise à dégager les tendances des facteurs qui influencent les décisions des jeunes ontariens en matière d'études postsecondaires, et à identifier les caractéristiques considérées comme bons indicateurs de la participation à l'éducation postsecondaire. La recherche résulte d'une collaboration entre Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC) et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES).

Données, méthodologie et limites

Données

Le contenu de ce rapport est issu de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), une enquête longitudinale administrée pour la première fois en l'an 2000 par RHDC et Statistique Canada. Aux fins de la collecte de données longitudinales, on a continué à utiliser le questionnaire initial EJET administré aux étudiants âgés de 15 ans. À des intervalles de deux ans, ces mêmes étudiants âgés de 15 ans qui avaient participé au sondage EJET initial en l'an 2000 sont contactés au téléphone par les intervieweurs de Statistique Canada pour répondre à des enquêtes de suivi portant sur leurs voies d'accès aux études et au marché du travail. Chaque année du sondage constitue un cycle : l'an 2000 est le cycle 1, l'an 2002 le cycle 2, et ainsi de suite. Malgré la présence d'une certaine attrition dans les échantillons ontariens et nationaux après chaque cycle du sondage longitudinal EJET, la taille des échantillons reste suffisamment grande pour permettre une analyse provinciale des résultats.

Dans le cadre de l'Enquête auprès des jeunes en transition, on pose aux étudiants une série de questions portant sur leurs antécédents familiaux, leurs intérêts et leurs aspirations. Il existe deux enquêtes EJET : l'enquête EJET-A qui suit un échantillon d'étudiants longitudinalement à partir de l'âge de 15 ans et l'enquête EJET-B qui

administre des sondages longitudinaux uniquement aux étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 20 ans. Le présent rapport porte exclusivement sur la cohorte EJET-A, étant donné que l'enquête dégage des informations au sujet des étudiants avant le début de leurs études postsecondaires. Le rapport qui suit est principalement basé sur les résultats de l'analyse longitudinale EJET de 2006 (cycle 4), effectuée à l'époque où les étudiants avaient 21 ans.

L'enquête EJET 2000 a été effectuée en même temps que le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE. Ce programme est administré en cycles de trois ans qui évaluent les aptitudes et connaissances des étudiants âgés de 15 ans en matière de lecture, de mathématiques et de sciences. Trente-deux pays, dont le Canada, étaient représentés dans la première évaluation PISA en l'an 2000. Les données académiques issues de l'évaluation PISA sont complémentaires à celles de l'enquête EJET portant sur les antécédents et les caractéristiques.

Méthodologie

On a effectué une analyse descriptive visant à expliquer comment le taux de participation aux EPS est lié à plusieurs facteurs indépendants tels que le revenu familial et le niveau d'instruction des parents. À la suite des sommaires statistiques, on a dressé des modèles de régression logistique pour examiner comment le taux de participation aux EPS était affecté par chaque caractéristique de référence. Tous les répondants à l'enquête EJET étaient inclus dans l'analyse. Pour les estimations, on a eu recours à des pondérations d'auto-amorçage et aux pondérations du cycle 4. On trouvera un tableau présentant tous les résultats des modèles de régression à l'Annexe A.

Les coefficients sont interprétés comme ratios d'incidence. Ces ratios expriment la probabilité qu'un individu ayant certaines caractéristiques suive des études postsecondaires, les autres facteurs restant constants. Il faut noter que dans l'interprétation des ratios d'incidence d'une régression logistique, il est important de tenir compte des groupes de référence. Ces groupes sont énumérés à l'Annexe B pour toutes les variables.

Limites

La cohorte d'étudiants âgés de 15 ans en l'an 2000 pose une difficulté : en effet, le cours préuniversitaire de l'Ontario (CPO) a été supprimé en 2002-2003. Ce cours était généralement requis pour l'admission au niveau postsecondaire, et particulièrement pour l'entrée à l'université; les étudiants qui participaient à ce programme obtenaient généralement leur diplôme après cinq ans d'études secondaires au lieu de quatre, afin de satisfaire aux exigences du programme. La restructuration du programme d'études secondaires de l'Ontario et l'élimination du CPO en 2002-2003 ont donné lieu à ce qu'on appelle une « double cohorte », lorsque deux années d'étudiants ont obtenu leurs diplômes en même temps, à l'issue de programmes scolaires différents. Vu que cette année-là était une année commune pour la cohorte des diplômés âgés de 15 ans en l'an 2000, certains résultats pourraient être biaisés.

Accès aux études postsecondaires

La cohorte des étudiants PISA/EJET du cycle 4, âgés de 15 ans lors de leur première évaluation et de leur premier sondage en l'an 2000, avaient commencé à recevoir leur diplôme d'études secondaires lorsque le premier sondage de suivi EJET a été administré en 2002. En Ontario, un petit pourcentage d'étudiants ont été en mesure de terminer leurs études secondaires à l'âge de 16 ans (en 2001, un an après le premier sondage), et un nombre croissant d'étudiants ont reçu leur diplôme d'études secondaires pendant les années suivantes. Le plus grand nombre a été diplômé en 2002 et 2003, lorsque la majorité de ces étudiants étaient âgés de 17 et 18 ans. Quarante-quatre pour cent des jeunes ont été diplômés à l'âge de 17 ans, et 44 % de plus à l'âge de 18 ans. Cinq ans après l'administration du premier sondage EJET, lorsque la cohorte de l'an 2000 avait environ 20 ans d'âge, la grande majorité des étudiants ontariens ayant participé au premier sondage PISA/EJET avaient terminé leurs études secondaires avec succès (94,5 %). Ce pourcentage élevée de diplômés pourrait résulter de l'élimination du programme CPO, étant donné que la cohorte de l'an 2002 aurait été en 12^e année en 2003 et que les étudiants qui auraient obtenu leur diplôme à l'issue du programme CPO en 2004, dans le cadre de l'ancien programme, auraient également reçu leur diplôme en 2003. Ce nombre suit de près les tendances nationales, vu que 94 % des étudiants dans le reste du Canada avaient reçu leur diplôme à l'âge de 21 ans. En Ontario, comme dans le reste du Canada, les taux d'obtention de diplômes à l'âge de 21 ans étaient plus élevés parmi les femmes (96 %) que parmi les hommes (93 %).

Les jeunes Ontariens faisant partie du premier échantillon longitudinal PISA/EJET ont emprunté par la suite quatre voies différentes :

1. les étudiants qui n'avaient pas reçu de crédits d'études secondaires avant d'avoir été sondés à l'âge de 21 ans;
2. les étudiants ayant des crédits d'études secondaires qui n'avaient pas entrepris d'études postsecondaires avant d'avoir été sondés à l'âge de 21 ans;
3. les étudiants inscrits à des études universitaires entre la date du diplôme d'études secondaires et la date de leur 21^e anniversaire;
4. les étudiants inscrits à d'autres types d'études postsecondaires que l'université – principalement les collèges communautaires, mais aussi les formations privées, les apprentissages, etc. – à la date de leur 21^e anniversaire.

Genre

Dans le contexte canadien général, les femmes se sont inscrites en plus grande nombre que les hommes dans les universités, et ce depuis une dizaine d'années. En Ontario, la situation est essentiellement la même. Comme illustré au Tableau 1, la proportion de femmes ayant décidé de suivre des études postsecondaires était nettement plus importante que la proportion d'hommes inscrits à des études postsecondaires (92 % et 82 %, respectivement). Une proportion plus élevée de femmes ont décidé d'entrer à l'université (58 %, par opposition à 41 %), et une proportion plus faible de femmes ont décidé de suivre des études postsecondaires dans un établissement non universitaire (34 %, par opposition à 41 %).

Tableau 1
Ontariens ayant participé au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : genre et EPS

Genre	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Hommes	52 247	100	9 529	18	21 539	41	21 179	41
Femmes	56 271	100	4 740	8	18 942	34	32 590	58
Total	108 518	100	14 269	13	40 481	37	53 769	50

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total.

Influence des parents

Éducation des parents

Dans de nombreuses études précédentes, le niveau d'instruction des parents se révèle un indicateur important des études postsecondaires suivies par leurs enfants. (voir EPI, 2008, p. 5-6). Les enfants de parents très instruits sont généralement plus enclins à suivre la voie tracée par leur mère et leur père et à terminer ainsi leurs propres études postsecondaires. Le Tableau 2 présente les tendances, par rapport au niveau d'instruction des parents, des participants ontariens au sondage EJET qui ont terminé leurs études secondaires.

Globalement, 21 % des étudiants provenant de familles les moins instruites ont choisi de ne pas suivre d'études postsecondaires à l'âge de 21 ans. Vu de manière plus positive, cependant, 79 % ont poursuivi leur éducation et constituent le type d'étudiants postsecondaires de « première génération » qui font actuellement l'objet de nombreuses incitations et initiatives provinciales et fédérales. Presque tous les enfants de parents ayant un diplôme universitaire ont suivi un certain type d'éducation postsecondaire. Parmi les enfants de parents ayant obtenu un baccalauréat, 6 % seulement n'ont pas tenté de s'inscrire à un établissement postsecondaire, et parmi les étudiants dont les parents avaient un diplôme de deuxième cycle, 4 % seulement n'ont pas suivi d'études postsecondaires.

Tableau 2
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : éducation des parents et EPS

Éducation des parents	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
École secondaire ou moins	34 479	100	7 412	21	16 380	48	10 687	31
Autres EPS	31 357	100	4 718	15	13 828	44	12 811	41
Université	29 288	100	1 652	6	8 466	29	19 170	65
Deuxième cycle/ professionnel	13 394	100	487	4	1 806	13	11 102	83

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne correspondre au total.

Revenu parental

Le niveau d'instruction des parents est souvent associé au revenu parental. En général, plus le niveau d'instruction des parents est élevé, plus on peut s'attendre à une augmentation des revenus individuels et familiaux. À leur tour, des revenus parentaux et familiaux plus élevés peuvent donner lieu à un meilleur soutien à l'éducation, à une augmentation des économies et du financement de l'éducation postsecondaire, et à un environnement d'apprentissage plus favorable (Berger, Motte, & Parkin, 2009, pp.132-135; COQES, 2010, pp. 33-36).

Tableau 3
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : revenu parental et EPS

Remarque : les tranches des quartiles sont basées sur des estimations pour la province de l'Ontario.

Quartiles de revenu	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Premier : moins de 48 700 \$	26 283	100	4 501	17	11 055	42	10 726	41
Deuxième : 48 700 \$-70 499 \$	26 623	100	4 331	16	10 290	39	12 002	45
Troisième : 70 500 \$-89 022 \$	27 552	100	3 556	13	9 948	36	14 048	51
Quatrième : 89 023 \$ et plus	28 061	100	1 880	7	9 187	33	16 993	61

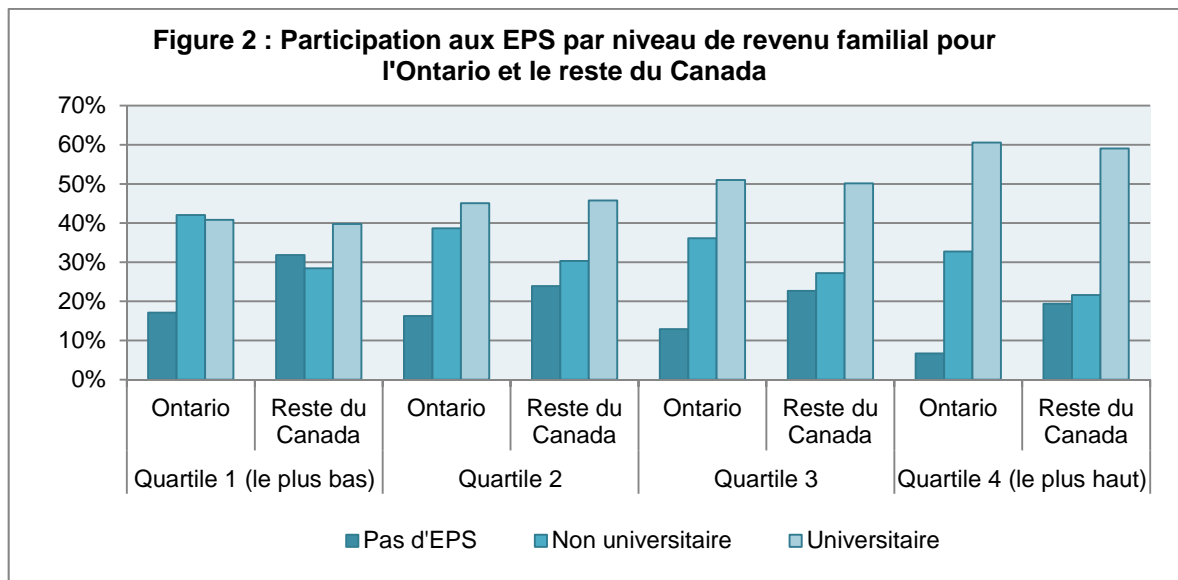
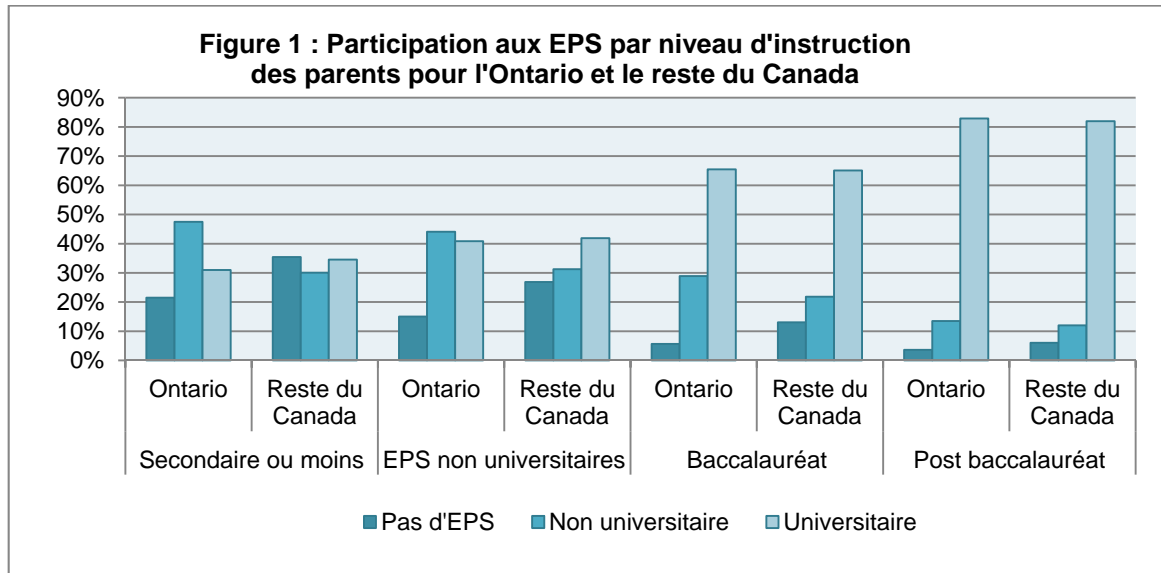
Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total

Tel qu'illustré au Tableau 3 ci-dessus, les étudiants ontariens provenant de familles à revenu plus élevé ont tendance à suivre une éducation plus poussée. Les différences de résultats éducationnels des étudiants étaient les plus prononcés dans les quartiles de revenu le plus élevé. Soixante-et-un pour cent des étudiants dont le revenu parental se situait dans le quartile de revenu le plus élevé ont suivi des études universitaires, alors que 7 % seulement n'avaient pas tenté de s'inscrire à un établissement postsecondaire à l'âge de 21 ans. Dans chacun des deux quartiles de revenu le plus bas, environ deux cinquième des étudiants étaient à l'université et dans d'autres types d'établissements postsecondaires, respectivement, tandis qu'un peu moins d'un cinquième n'a pas poursuivi son éducation au-delà de l'école secondaire.

Éducation et revenu des parents en Ontario, comparés au reste du Canada

Tel qu'illustré dans les deux graphiques ci-dessous (Figure 1 et Figure 2), les taux de participation aux études postsecondaires (universitaires et non universitaires) différaient non seulement en fonction du revenu parental et de l'éducation des parents, mais aussi selon que les étudiants vivaient en Ontario ou ailleurs au Canada. À tous les niveaux d'instruction et de revenu familial des parents, les étudiants de l'Ontario

avaient un taux de participation plus élevé aux études postsecondaires non universitaires que les étudiants du reste du Canada. En outre, les étudiants ontariens ont décidé de suivre des études postsecondaires en plus grand nombre que dans le reste du Canada, à tous les niveaux d'instruction et de revenu familial des parents. Cependant, les taux de participation universitaire en Ontario étaient semblables aux taux du reste du Canada, pour toutes les catégories de revenu et d'éducation des parents.



Statut parental en matière d'immigration

L'Ontario attire un grand nombre d'immigrants, et la région du Grand Toronto (GTA) est la destination la plus fréquente des immigrants en Ontario. Environ 16 % des

étudiants ontariens avaient un parent né à l'étranger, et 22 % avaient deux parents nés à l'étranger. Le Tableau 4 présente les résultats en fonction des différents types de statut parental en matière d'immigration. Les étudiants qui avaient au moins un parent né à l'étranger (même s'ils étaient eux-mêmes nés au Canada) avaient une plus grande probabilité de suivre des études universitaires que non universitaires. Soixante-deux pour cent des étudiants ayant deux parents nés à l'étranger et 58 % des étudiants ayant un parent né à l'étranger ont tenté de suivre des études universitaires, tandis que 43 % seulement des étudiants dont les deux parents étaient nés au Canada entrèrent à l'université. En outre, les jeunes dont les deux parents étaient nés au Canada avaient une plus grande probabilité de décider de ne pas poursuivre leur éducation après l'école secondaire (15 %) que les étudiants ayant au moins un parent né à l'étranger (environ 10 %).

Tableau 4
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : statut d'immigration et EPS

Statut d'immigration	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Deux parents nés au Canada	66 596	100	10 138	15	27 852	42	28 606	43
Un parent né à l'étranger	17 667	100	1 658	9	5 827	33	10 182	58
Deux parents nés à l'étranger	24 254	100	2 473	10	6 801	28	14 981	62

Proximité géographique des établissements postsecondaires

Des études précédentes ont révélé que la proximité géographique à des établissements d'enseignement postsecondaires constituait un facteur important pour encourager les taux de participation, et que les étudiants des régions rurales avaient tendance à s'inscrire à des collèges plutôt qu'à des universités (Frenette, 2006). Cette situation est souvent attribuable à la proximité, car il est plus probable que les collèges se trouvent à une distance de navette pratique pour les étudiants des régions rurales, contrairement aux universités généralement situées dans des agglomérations urbaines.

Le Tableau 5 ci-dessous illustre la distribution des participants au sondage EJET qui proviennent de milieux urbains et ruraux en Ontario.

Tableau 5
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : collectivité de résidence et EPS

Collectivité	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Urbaine	89 552	100	10 559	12	30 958	35	48 035	54
Rurale	18 966	100	3 709	20	9 523	50	5 735	30

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total.

En Ontario, 89 552 (ou 82 %) des étudiants vivaient dans une région urbaine, tandis que 18 966 (ou 18 %) vivaient dans une région rurale. Le Tableau 5 indique également qu'une proportion plus élevée d'étudiants urbains (54 %) que d'étudiants ruraux (30 %) avaient décidé de s'inscrire à l'université. Pareillement, une proportion inférieure d'étudiants urbains (35 %) que d'étudiants ruraux (50 %) se sont inscrits dans d'autres types d'établissements postsecondaires, tels que les collèges. Cependant, l'éducation postsecondaire en général était beaucoup plus fréquente parmi les étudiants urbains : seulement 12 % de ces étudiants n'avaient pas suivi d'études postsecondaires, par comparaison à 20 % des étudiants ruraux. Ces résultats semblent indiquer que la proximité exerçait une influence importante sur la décision d'entreprendre des études postsecondaires et sur le type d'éducation postsecondaire choisi.

Globalement, le taux de participation universitaire des étudiants ruraux en Ontario (30 %) est inférieur au taux du reste du Canada (41 %), même si les jeunes vivant en zone urbaine présentent des taux de participation universitaire semblables en Ontario et dans le reste du pays. Cependant, en ce qui concerne les étudiants vivant dans les régions rurales et urbaines, la proportion d'étudiants ayant décidé de ne pas suivre d'études postsecondaires est nettement plus faible en Ontario que dans le reste du Canada.

Répartition linguistique

La population de l'Ontario est généralement anglophone. Cependant, plusieurs collectivités francophones de la province offrent une éducation en français aux jeunes étudiants. Les étudiants du système scolaire ontarien de langue française représentent environ 4 % des jeunes en Ontario. Pendant chaque cycle de l'évaluation PISA, l'Ontario a fait l'objet d'un suréchantillonnage, afin d'obtenir des estimations représentatives des systèmes scolaires de langues française et anglaise. Grâce à ce grand échantillonnage, presque toutes les écoles secondaires des deux langues ont participé à l'évaluation. Tel qu'illustré au Tableau 6, la proportion d'étudiants ayant décidé de ne pas suivre d'études postsecondaires est approximativement la même pour les francophones et les anglophones (14 % et 13 %, respectivement). Cependant, une proportion nettement plus élevée de francophones ont suivi des études postsecondaires non universitaires (45 % par comparaison à 37 %). Les étudiants anglophones avaient une plus grande probabilité de s'inscrire à l'université : 50 % d'entre eux par comparaison à 40 % d'étudiants francophones ont choisi cette voie.

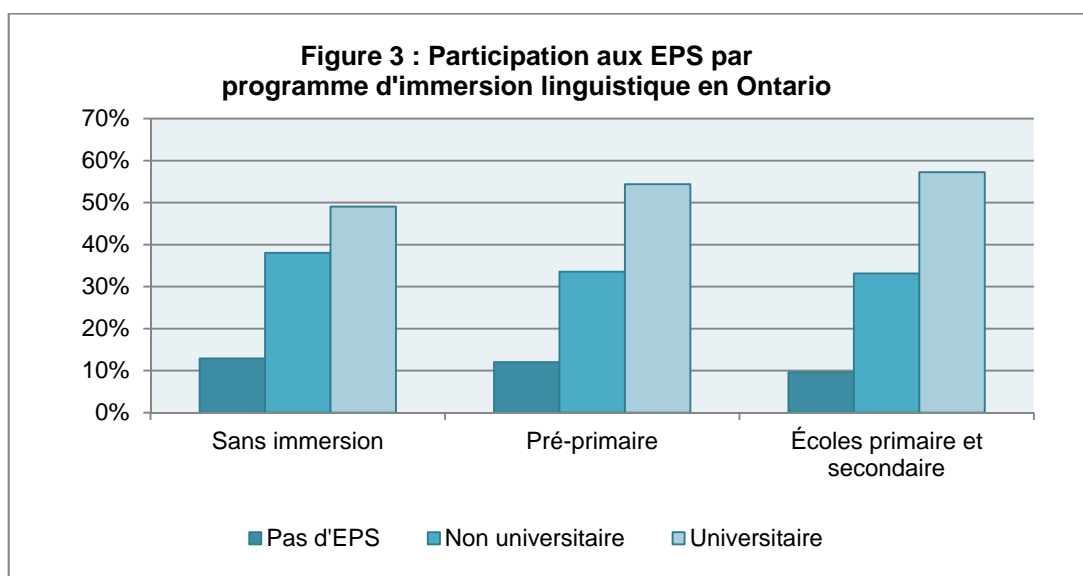
Tableau 6
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : répartition linguistique et EPS

Système scolaire	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Langue anglaise	104 045	100	13 632	13	38 451	37	51 962	50
Langue française	4 473	100	637	14	2 029	45	1 808	40

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total.

Programme de langues

Les étudiants de l'Ontario ont à leur disposition des programmes d'immersion linguistique en diverses phases éducationnelles. Cependant, la participation continue à ces programmes n'est pas requise : les étudiants ont cette possibilité pendant n'importe quelle phase d'apprentissage. Les activités d'apprentissage linguistique précédant le début des études postsecondaires sont déterminantes dans la décision de participation. Comme la Figure 3 l'indique, les étudiants qui n'avaient pas été exposés à des programmes d'immersion pendant leur scolarité précédant le niveau postsecondaire avaient moins de probabilité de tenter d'obtenir des crédits universitaires en immersion linguistique et marginalement moins de probabilité de poursuivre leurs études au-delà de l'école secondaire.



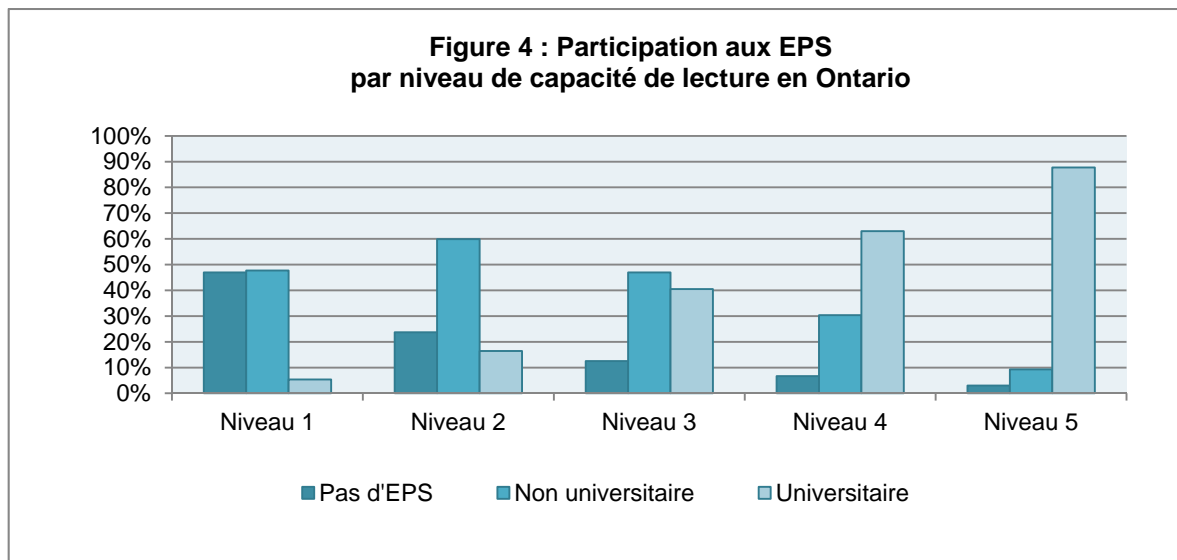
Préparation académique

Le niveau de capacité de lecture et les notes scolaires à l'école secondaire sont des déterminants potentiellement importants de la participation aux études postsecondaires. Les établissements d'enseignement postsecondaire tiennent compte des notes scolaires pour l'admission des étudiants, et le niveau de capacité de lecture indique un certain niveau de connaissances de base.

Résultats du programme PISA

Les capacités académiques des étudiants diplômés du niveau secondaire constituent un facteur important dans leur probabilité de poursuite d'études postsecondaires. Des études précédentes (Bussi re, H bert et Knighton, 2009) ont r v l  que les  tudiants ayant des capacit s de lecture sup rieures   l' ge de 15 ans (telles que mesur es par le programme PISA de l'OCDE) avaient une probabilit  beaucoup plus  lev e de suivre des  tudes postsecondaires que les  tudiants ayant des capacit s de lecture inf rieures. La Figure 4 ci-dessous illustre la distribution des r sultats  ducationnels

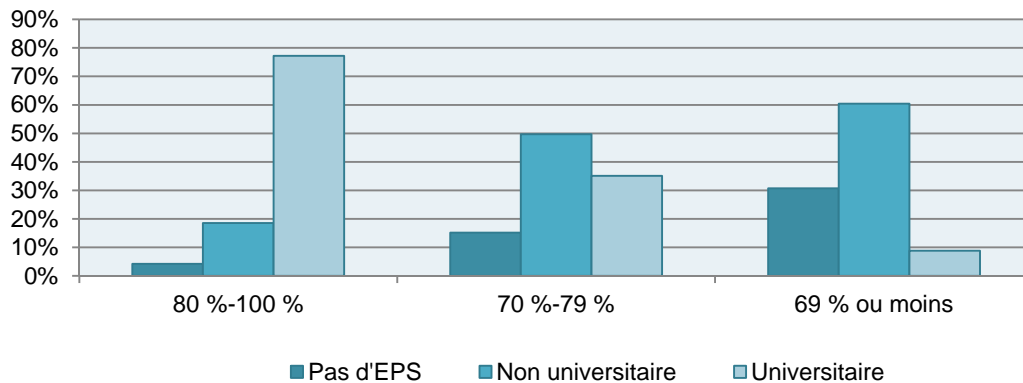
pour divers niveaux de capacité de lecture. Cette figure indique que la proportion d'étudiants s'inscrivant à l'université était la plus élevée parmi les étudiants ayant le niveau de capacité de lecture le plus élevé (niveau 5) et la plus faible (5,4 %) pour les étudiants ayant le niveau de capacité de lecture le plus bas (niveau 1). La proportion d'étudiants qui se sont inscrits à des études postsecondaires non universitaires était la plus grande (60 %) pour les étudiants ayant des capacités de lecture de niveau 2, puis diminuait au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de capacité de lecture, pour atteindre à peine 9 % pour les étudiants ayant des capacités de lecture de niveau 5. Enfin, la proportion d'étudiants qui n'ont pas tenté de s'inscrire à des études postsecondaires était la plus élevée (47 %) pour les étudiants ayant le niveau de capacité de lecture le plus faible, alors que 3 % seulement des étudiants ayant de très bonnes capacités de lecture dans le programme PISA n'avaient pas suivi d'études postsecondaires.



Notes d'études secondaires

Les notes d'études secondaires sont généralement considérées comme représentatives des connaissances et des capacités des étudiants, et constituent souvent la mesure la plus importante servant à déterminer leur admissibilité à un programme d'études postsecondaires. La Figure 5 illustre la distribution des notes scolaires obtenues par des étudiants ayant choisi des voies éducationnelles différentes. Comme c'était le cas pour les capacités de lecture, les étudiants universitaires avaient une plus grande probabilité d'avoir obtenu des notes d'études secondaires plus élevées que les étudiants qui ont suivi des études non universitaires ou qui n'ont pas poursuivi leur éducation.

Figure 5 : Participation aux EPS en Ontario, par tranche de notes d'études secondaires



Jeunesse active et participation collective

La participation au volontariat et aux activités extracurriculaires s'est révélée un indicateur positif de la poursuite des études (Hansen, 2008). À l'âge de 15 ans, plus des deux tiers des étudiants ontariens ont déclaré qu'ils avaient participé à de telles activités. Parmi les étudiants ayant participé à des activités de bénévolat, 11 % seulement n'ont pas poursuivi leur éducation après l'école secondaire, alors que 53 % se sont inscrits à l'université (Tableau 7a). On a remarqué une tendance semblable chez les étudiants qui ont participé à des activités extracurriculaires (Tableau 7b). La participation à des études universitaires était plus élevée parmi les étudiants ayant participé à des activités extracurriculaires ou de bénévolat, que pour les étudiants n'ayant pas participé à de telles activités.

Tableau 7a

Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : activités de bénévolat et EPS

Type d'activité	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pas de bénévolat	34 308	100	6 044	18	14 167	41	14 097	41
Bénévolat	74 210	100	8 224	11	26 314	35	39 672	53

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total.

Tableau 7b
Participants ontariens au sondage EJET (cycle 4, 21 ans) : activités extracurriculaires et EPS

Type d'activité	Total		Secondaire seulement		Autres EPS		Université	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pas d'activités extracurriculaires	30 772	100	5 377	17	12 016	39	13 379	43
Activités extracurriculaires	77 746	100	8 891	11	28 464	37	40 391	52

Remarque : Les chiffres arrondis pourraient ne pas correspondre au total.

Analyse multivariée

Jusqu'à présent, les résultats présentés ici n'ont pas tenu compte des influences d'autres variables. Cependant, pour une compréhension plus significative des effets de certaines caractéristiques sur la participation aux études postsecondaires, il est important d'analyser ces effets à la lumière d'autres caractéristiques. Même si l'analyse descriptive ci-dessus indiquait l'existence d'une relation statistique entre la participation aux études postsecondaires et un certain nombre de caractéristiques différentes, la nature de cette relation n'a pas été élucidée.

On peut effectuer une analyse de régression multiple pour mesurer le degré dans lequel la variation de la variable dépendante (taux de participation) est influencée par chaque facteur. Par exemple, l'analyse descriptive révélait que les jeunes provenant de familles à faible revenu et les jeunes provenant de familles ayant un niveau d'instruction parentale faible avaient des taux de participation inférieurs. Cependant, il est bien connu que le revenu familial et le niveau d'instruction des parents présentent une corrélation élevée. La seule analyse descriptive ne permet pas de mesurer le degré dans lequel la différence de taux de participation est influencée par le revenu familial et par le niveau d'instruction des parents. D'autre part, un modèle de régression mesure le degré dans lequel le taux de participation diffère pour des groupes de revenu familial différent, en tenant compte du niveau d'instruction des parents. Ce type d'analyse permet d'isoler certaines caractéristiques en tenant compte d'autres facteurs.

Dans le cadre de la présente étude, on a eu recours à une régression logistique pour prédire la probabilité de participation des jeunes à des études postsecondaires, en tenant compte du genre, du groupe de revenu familial, du niveau d'instruction des parents, des résultats scolaires et d'autres caractéristiques de ces jeunes. Onze modèles de régression logistique pas à pas ont permis d'identifier l'évolution des coefficients sous forme d'un nouvel ensemble de variables introduites dans l'équation de régression. La variable dépendante des modèles représente la probabilité de participation d'un individu à des études postsecondaires; les variables indépendantes sont des variables nominales qui dénotent l'appartenance de l'individu à un certain groupe démographique ou socioéconomique. Par exemple, on a attribué la valeur 1 au premier quartile de revenu (ou 0 dans d'autres circonstances) si le jeune étudiant provient d'une famille dont le niveau de revenu est égal ou inférieur au 25^e percentile le plus bas de la population échantillonnée.

Tous les résultats de régression issus de l'échantillon figurent à l'Annexe A. On a utilisé des ratios d'incidence pour présenter les coefficients. Un ratio d'incidence est une mesure relative du risque qui indique la probabilité supplémentaire qu'un individu exposé au facteur observé manifesterait le résultat, par comparaison à un individu (du groupe de référence¹) qui n'y a pas été exposé. Par exemple, le ratio d'incidence de la variable « femmes » (pour laquelle le groupe de référence est la variable « hommes ») indique le degré dans lequel une jeune étudiante a une plus grande probabilité de suivre des études postsecondaires qu'un jeune étudiant, étant entendu que tous les autres facteurs faisant partie du modèle sont identiques pour les deux individus. Un ratio d'incidence égal à 1 indique que les femmes et les hommes ont la même probabilité de suivre des études postsecondaires; un ratio d'incidence supérieur à 1 indique que les femmes ont une plus grande probabilité de suivre des études postsecondaires; un ratio d'incidence inférieur à 1 indique que les hommes ont une plus grande probabilité de suivre des études postsecondaires. La section suivante résume les résultats séparément pour chaque coefficient. Remarque : Sauf indication contraire, les discussions sont basées sur le Modèle 11 de l'Annexe A.

Genre

Les femmes fréquentaient non seulement en plus grand nombre les établissements d'enseignement postsecondaire, mais avaient également une plus grande probabilité d'avoir tenté d'entreprendre des études postsecondaires, en tenant compte de facteurs statistiques importants tels que l'instruction des parents, le revenu parental, les notes scolaires et le niveau de capacité de lecture : en effet, les femmes de l'Ontario avaient une probabilité supérieure de 66 % à celle des hommes de l'Ontario d'avoir tenté d'entreprendre des études postsecondaires.

Instruction des parents et revenu parental

Les taux de participation aux études postsecondaires sont statistiquement différents dans les quartiles de revenu du Modèle 2 (voir l'Annexe A) en l'absence de données de contrôle pour l'instruction des parents, les cotes de lecture PISA et d'autres caractéristiques. Le Modèle 2 révèle que les jeunes provenant de familles situées dans les trois quartiles de revenu inférieur ont moins de probabilité de suivre des études postsecondaires que les jeunes des familles situées dans le quartile de revenu supérieur. Cependant, quand on a tenu compte du niveau d'instruction des parents et des cotes de lecture PISA dans les modèles 4 à 11, le coefficient du deuxième quartile de revenu est devenu le seul coefficient statistiquement significatif. Dans ce cas, l'influence du revenu parental n'était pas statistiquement significative – en effet, les différences de participation dans les quartiles de revenu s'expliquaient plus complètement par des différences dans d'autres variables telles que l'instruction des parents, les notes scolaires et le niveau de capacité de lecture.

Bien que le revenu familial ait perdu sa signification statistique quand on a introduit d'autres facteurs dans l'équation, le niveau d'instruction des parents est resté un important prédicteur de la participation aux études postsecondaires. Les jeunes

¹ Les groupes de référence pour toutes les variables sont énumérés à l'Annexe B.

Ontariens provenant de familles dont les parents ont un niveau d'instruction plus élevé avaient une probabilité nettement supérieure de suivre des études postsecondaires. Parmi les jeunes provenant de familles dont un parent au moins avait un diplôme universitaire comme niveau d'instruction le plus élevé, les chances de suivre des études postsecondaires étaient deux fois plus élevées que celles des jeunes dont les parents avaient un diplôme d'école secondaire ou moins.

Préparation académique

Tel qu'indiqué précédemment, le niveau de capacité de lecture et les notes scolaires sont d'importants déterminants de la participation à des études postsecondaires. Cependant, en Ontario, seul le niveau le plus bas de capacité de lecture avait un effet statistiquement significatif. Parmi les jeunes ayant le niveau de capacité de lecture le plus bas, les chances de suivre des études postsecondaires étaient plus faibles de 67 % que celles des jeunes ayant un niveau 3 de capacité de lecture. La réussite scolaire semblait un facteur plus significatif du point de vue statistique pour prédire la participation à des études postsecondaires. Parmi les jeunes ayant obtenu des notes globales de 90 % à 100 % au niveau secondaire, les chances de participer à des études postsecondaires étaient à peu près 10 fois aussi élevées que celles des jeunes ayant obtenu des notes de 70 % à 79 %. Pareillement, parmi les jeunes ayant obtenu des notes globales de 80 % à 90 %, les chances de participation à des études postsecondaires étaient deux fois aussi élevées que celles de leurs pairs ayant obtenu des cotes moyennes. Ces résultats semblent indiquer que les notes scolaires jouent un rôle prédominant dans l'inscription initiale à un établissement d'études postsecondaires.

Autres facteurs importants

Même si un certain nombre de facteurs inclus dans le modèle n'étaient pas significatifs, un diplôme du CPO (Cours préuniversitaire de l'Ontario, à l'époque où ce cours existait) était un prédicteur très important d'une tentative de participation à des études postsecondaires. Parmi les jeunes diplômés du CPO, un cours dont le but était de préparer les jeunes à l'éducation postsecondaire, les chances de participation à des études postsecondaires étaient trois fois aussi élevées que celles des jeunes qui n'avaient jamais fréquenté le CPO.

Cependant, le fait d'avoir abandonné les études secondaires ou d'avoir des amis qui ont abandonné leurs études secondaires constituait un important prédicteur de la non-fréquentation d'établissements postsecondaires. Plus précisément, parmi les jeunes Ontariens ayant des amis qui avaient abandonné leurs études secondaires, les chances de suivre des études postsecondaires étaient inférieures de 48 % à celles des jeunes qui n'avaient pas d'amis ayant abandonné leurs études secondaires. Pareillement, parmi les jeunes qui avaient abandonné puis réintégré leurs études secondaires, les chances de suivre des études postsecondaires étaient inférieures de 58 % à celles des jeunes qui n'avaient jamais abandonné leurs études secondaires.

Parmi les jeunes Ontariens diplômés du système d'éducation francophone, les chances de suivre des études postsecondaires à l'âge de 21 ans étaient environ deux

fois aussi élevées que celles des jeunes diplômés du système d'éducation anglophone.

Les jeunes Ontariens ayant obtenu leur diplôme plus tard que la majorité de la cohorte avaient beaucoup moins de chances d'avoir participé à des études postsecondaires que les jeunes ayant obtenu leur diplôme à la date prévue. Par exemple, parmi les jeunes ayant obtenu leur diplôme à l'âge de 19 ans (en 2004), soit un an ou deux après la date prévue (selon qu'ils avaient ou non fréquenté le CPO), les chances de suivre des études postsecondaires étaient inférieures de 87 % à celles des jeunes qui avaient obtenu leur diplôme à l'âge de 17 ans.

Les aspirations des parents en matière d'éducation postsecondaire de leurs enfants ont également joué un rôle dans l'explication de la fréquentation des établissements postsecondaires. Parmi les jeunes dont les parents s'attendaient à ce qu'ils obtiennent une éducation postsecondaire non universitaire, les chances de suivre des études postsecondaires étaient presque deux fois aussi élevées que celles des jeunes dont les parents s'attendaient à ce qu'ils obtiennent seulement un diplôme d'études secondaires.

Observation intéressante en Ontario : on n'a constaté aucune différence statistique significative dans la participation à des études postsecondaires parmi les jeunes dont les parents étaient tous les deux nés au Canada, parmi ceux dont un parent était né à l'étranger et parmi ceux dont les deux parents étaient nés à l'étranger.

Conclusion

Les analyses multivariées de la participation aux études postsecondaires ont révélé que les jeunes Ontariens qui avaient des parents très instruits, des notes de scolarité plus élevées et un réseau social ne comprenant pas de jeunes qui ont abandonné leurs études secondaires, ainsi que les jeunes ayant obtenu un diplôme d'une école secondaire francophone, avaient une plus grande probabilité d'avoir tenté de poursuivre leurs études au-delà du niveau secondaire.

Les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) et les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) dégagent plusieurs tendances indiquant que certains facteurs influencent la probabilité, parmi les jeunes de l'Ontario, de suivre des études postsecondaires. On a observé les tendances suivantes :

Le niveau d'instruction des parents est un important indicateur de la probabilité des étudiants de suivre des études postsecondaires. Les enfants de parents très instruits semblent plus enclins à suivre et terminer leur propre éducation postsecondaire, comme l'ont fait leurs parents.

La participation à des activités de bénévolat et extracurriculaires se révèle un indicateur positif en matière de poursuite de l'éducation.

Les jeunes Ontariens ayant obtenu leur diplôme dans le système d'éducation francophone avaient une plus grande probabilité d'avoir tenté de suivre des études

postsecondaires à l'âge de 21 ans, que les jeunes ayant obtenu leur diplôme dans le système d'éducation anglophone.

La compréhension des divers facteurs intervenant dans la transition de l'école secondaire à l'éducation postsecondaire pourrait aider les preneurs de décision à mieux connaître les caractéristiques et antécédents des étudiants et pourrait faciliter la planification de transitions efficaces et efficientes entre les deux niveaux de scolarité.

Annexe A

Ratios d'incidence de régression logistique pour l'Ontario (voir la description complète des variables à l'Annexe B). La variable dépendante est la participation aux études postsecondaires. Les résultats du Modèle 11 sont les seuls abordés dans le texte.

Résultats de la régression logistique pour l'Ontario											
	Modèle 1 Exp(B)/sd	Modèle 2 Exp(B)/sd	Modèle 3 Exp(B)/sd	Modèle 4 Exp(B)/sd	Modèle 5 Exp(B)/sd	Modèle 6 Exp(B)/sd	Modèle 7 Exp(B)/sd	Modèle 8 Exp(B)/sd	Modèle 9 Exp(B)/sd	Modèle 10 Exp(B)/sd	Modèle 11 Exp(B)/sd
Femmes	2,123*** (0,367)	2,185*** (0,382)	2,215*** (0,385)	1,892*** (0,336)	1,664*** (0,305)	1,604** (0,296)	1,623*** (0,302)	1,626** (0,309)	1,759*** (0,334)	1,590** (0,322)	1,656** (0,340)
Étudiant CPO	5,985*** (1,215)	5,655*** (1,153)	4,599*** (0,979)	3,398*** (0,737)	2,979*** (0,665)	2,949*** (0,660)	2,962*** (0,664)	2,945*** (0,660)	2,845*** (0,635)	3,833*** (0,906)	3,588*** (0,880)
Quartile 1 de revenu		0,416*** (0,112)	0,573** (0,159)	0,744 (0,217)	0,704 (0,204)	0,695 (0,212)	0,654 (0,202)	0,637 (0,197)	0,642 (0,200)	0,627 (0,201)	0,647 (0,206)
Quartile 2 de revenu		0,414*** (0,111)	0,529** (0,149)	0,530** (0,152)	0,496** (0,142)	0,489** (0,143)	0,470** (0,140)	0,460*** (0,138)	0,464** (0,140)	0,446** (0,140)	0,455** (0,143)
Quartile 3 de revenu		0,555** (0,154)	0,649 (0,184)	0,705 (0,207)	0,702 (0,207)	0,716 (0,214)	0,697 (0,210)	0,678 (0,204)	0,686 (0,207)	0,712 (0,217)	0,721 (0,219)
EdPar – non universitaire			1,424* (0,272)	1,379 (0,270)	1,397* (0,280)	1,395* (0,281)	1,419* (0,286)	1,429* (0,291)	1,379 (0,283)	1,401 (0,292)	1,327 (0,281)
EdPar – universitaire			2,849*** (0,762)	2,581*** (0,714)	2,468*** (0,688)	2,359*** (0,665)	2,374*** (0,680)	2,375*** (0,677)	2,371*** (0,673)	2,360*** (0,703)	2,153** (0,650)
EdPar –postuniversitaire			3,470*** (1,456)	2,915** (1,297)	2,775** (1,264)	2,753** (1,290)	2,829** (1,318)	2,787** (1,314)	2,680** (1,247)	2,169* (0,952)	1,948 (0,857)
PISA lecture 1				0,227*** (0,067)	0,267*** (0,082)	0,247*** (0,079)	0,242*** (0,076)	0,246*** (0,078)	0,270*** (0,085)	0,264*** (0,085)	0,327*** (0,107)
PISA lecture 2				0,556*** (0,125)	0,626** (0,143)	0,606** (0,139)	0,596** (0,138)	0,601** (0,140)	0,602** (0,140)	0,608** (0,147)	0,690 (0,173)
PISA lecture 4				1,417 (0,349)	1,304 (0,322)	1,331 (0,331)	1,339 (0,333)	1,380 (0,347)	1,281 (0,328)	1,364 (0,366)	1,294 (0,355)
PISA lecture 5				2,468** (0,981)	1,669 (0,680)	1,674 (0,680)	1,670 (0,684)	1,716 (0,702)	1,574 (0,650)	1,554 (0,692)	1,446 (0,676)
Notes 90%-100%					10,624** (9,839)	10,732** (9,946)	11,197*** (10,433)	10,963** (10,204)	11,406*** (10,750)	9,646** (9,104)	9,878** (9,329)
Notes 80%-89%					1,844** (0,442)	1,878*** (0,448)	1,876*** (0,448)	1,845*** (0,438)	1,851** (0,445)	1,917*** (0,463)	2,022*** (0,496)
Notes 69% ou moins					0,648** (0,143)	0,648* (0,144)	0,652* (0,145)	0,659* (0,148)	0,650* (0,145)	0,815 (0,191)	0,884 (0,211)

Résultats de la régression logistique pour l'Ontario

	Modèle 1 Exp(B)/sd	Modèle 2 Exp(B)/sd	Modèle 3 Exp(B)/sd	Modèle 4 Exp(B)/sd	Modèle 5 Exp(B)/sd	Modèle 6 Exp(B)/sd	Modèle 7 Exp(B)/sd	Modèle 8 Exp(B)/sd	Modèle 9 Exp(B)/sd	Modèle 10 Exp(B)/sd	Modèle 11 Exp(B)/sd
Syst. scolaire franc.						2,101*** (0,481)	2,053*** (0,471)	2,071*** (0,475)	2,131*** (0,498)	1,963*** (0,481)	1,907** (0,481)
Un parent non Canadien						1,463 (0,446)	1,436 (0,439)	1,373 (0,409)	1,469 (0,437)	1,589 (0,488)	1,551 (0,476)
2 parents non Canadiens						1,255 (0,318)	1,202 (0,306)	1,173 (0,307)	1,132 (0,297)	1,013 (0,267)	0,852 (0,228)
Collectivité rurale						1,057 (0,238)	1,046 (0,236)	1,041 (0,235)	1,052 (0,238)	0,926 (0,216)	1,064 (0,253)
\$ parents pour EPS						1,038 (0,214)	1,012 (0,208)	1,020 (0,210)	1,018 (0,208)	1,036 (0,223)	1,065 (0,231)
Immersion préprimaire							0,695 (0,224)	0,724 (0,235)	0,739 (0,240)	0,772 (0,263)	0,755 (0,249)
Immersion primaire (1-6)							0,723 (0,260)	0,738 (0,263)	0,756 (0,272)	0,939 (0,368)	0,995 (0,411)
Immersion prim. (7-10)							2,131 (1,472)	2,130 (1,491)	2,466 (1,726)	2,543 (1,653)	2,830* (1,717)
Convers. parents - exp.								0,607 (0,219)	0,581 (0,207)	0,556 (0,200)	0,582 (0,219)
Convers. parents - avenir								1,124 (0,206)	1,171 (0,217)	1,175 (0,226)	1,148 (0,220)
Info avenir – professeur								1,230 (0,245)	1,181 (0,236)	1,315 (0,280)	1,249 (0,273)
Info avenir – conseiller								1,035 (0,215)	1,047 (0,219)	0,944 (0,208)	0,933 (0,214)
Décrochage ami									0,516*** (0,110)	0,521*** (0,116)	0,520*** (0,121)
Décrochage famille									0,793 (0,254)	0,797 (0,275)	0,748 (0,269)
Décrochage étudiant										0,413** (0,142)	0,425** (0,143)
Diplôme 2001										3,706 (4,237)	3,278 (3,702)
Diplôme 2003										0,389*** (0,081)	0,373*** (0,079)
Diplôme 2004										0,135*** (0,075)	0,129*** (0,069)
Diplôme 2005										0,274**	0,246**

Résultats de la régression logistique pour l'Ontario

	Modèle 1 Exp(B)/sd	Modèle 2 Exp(B)/sd	Modèle 3 Exp(B)/sd	Modèle 4 Exp(B)/sd	Modèle 5 Exp(B)/sd	Modèle 6 Exp(B)/sd	Modèle 7 Exp(B)/sd	Modèle 8 Exp(B)/sd	Modèle 9 Exp(B)/sd	Modèle 10 Exp(B)/sd	Modèle 11 Exp(B)/sd
Diplôme non déclaré										(0,171) 0,612	(0,163) 0,664
Aspirations parent. – NS										(0,223)	(0,257) 0,306
Aspirations parent. – NU											(0,237) 1,899**
Aspirations parent. – U											(0,492) 1,697
Aspirations parent. – U+											(0,613) 1,273 (0,416)
Nombre d'observations	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155	2,155
Adjustement R2	0,122	0,137	0,157	0,206	0,225	0,229	0,233	0,236	0,245	0,291	0,302
Note: .01 - ***; .05 - **; .1 - *											

Annexe B

Description des variables

Femmes – variable représentant les femmes (les hommes constituent le groupe de référence)

Étudiant CPO – variable représentant les étudiants qui ont fréquenté le programme du Cours préuniversitaire de l'Ontario (les étudiants n'ayant pas assisté à ces cours constituent le groupe de référence)

Quartile 1 de revenu – variable représentant les étudiants du quartile de revenu parental le plus bas (le quatrième quartile constitue le groupe de référence)

Quartile 2 de revenu – variable représentant les étudiants du deuxième quartile de revenu parental (le quatrième quartile constitue le groupe de référence)

Quartile 3 de revenu – variable représentant les étudiants du troisième quartile de revenu parental (le quatrième quartile constitue le groupe de référence)

EdPar – non universitaire – variable représentant les étudiants dont les parents ont complété des études non universitaires ou moins (moins que EPS constitue le groupe de référence)

EdPar – universitaire – variable représentant les étudiants dont les parents ont complété des études de niveau baccalauréat (moins que EPS constitue le groupe de référence)

EdPar – postuniversitaire – variable représentant les étudiants dont les parents ont complété des études de niveau postbaccalauréat (moins que EPS constitue le groupe de référence)

PISA lecture 1 – variable représentant les étudiants au plus faible niveau de capacité de lecture, tel que mesuré par le programme PISA (le troisième niveau constitue le groupe de référence)

PISA lecture 2 – variable représentant les étudiants au deuxième niveau de capacité de lecture, tel que mesuré par le programme PISA (le troisième niveau constitue le groupe de référence)

PISA lecture 4 – variable représentant les étudiants au quatrième niveau de capacité de lecture, tel que mesuré par le programme PISA (le troisième niveau constitue le groupe de référence)

PISA lecture 5 – variable représentant les étudiants au plus haut niveau de capacité de lecture, tel que mesuré par le programme PISA (le troisième niveau constitue le groupe de référence)

Notes 90 %-100 % – variable représentant les étudiants dans la gamme de notes de 90 % à 100 % en dernière année d'école secondaire (70 % à 79 % constitue le groupe de référence)

Notes 80 %-89 % – variable représentant les étudiants dans la gamme de notes de 80 % à 89 % en dernière année d'école secondaire (70 % à 79 % constitue le groupe de référence)

Notes 60% ou moins – variable représentant les étudiants dans la gamme de notes de 60 % ou moins en dernière année d'école secondaire (70 % à 79 % constitue le groupe de référence)

Système scolaire francophone – variable représentant les étudiants du système scolaire francophone à l'âge de 15 ans (le système scolaire anglophone constitue le groupe de référence)

Un parent non Canadien – variable représentant les étudiants dont un parent est né en dehors du Canada (deux parents nés au Canada constituent le groupe de référence)

Deux parents non Canadiens – variable représentant les étudiants dont les deux parents sont nés en dehors du Canada (deux parents nés au Canada constituent le groupe de référence)

Collectivité rurale – variable représentant les étudiants qui vivaient dans des collectivités rurales à l'âge de 15 ans (les collectivités urbaines constituent le groupe de référence)

\$ parents pour EPS – variable représentant les étudiants dont les parents avaient des économies pour leurs études postsecondaires (les étudiants dont les parents n'avaient pas d'économies pour leurs études postsecondaires constituent le groupe de référence)

Immersion préprimaire – variable représentant les étudiants inscrits à l'immersion préprimaire (les étudiants non inscrits constituent le groupe de référence)

Immersion primaire (1-6) – variable représentant les étudiants inscrits à l'immersion primaire dans les années scolaires 1 à 6 (les étudiants non inscrits constituent le groupe de référence)

Immersion primaire (7-10) – variable représentant les étudiants inscrits à l'immersion primaire dans les années scolaires 7 à 10 (les étudiants non inscrits constituent le groupe de référence)

Conversation parents – expérience– variable représentant les étudiants dont les parents ont dit avoir tenu des conversations fréquentes (hebdomadaires ou quotidiennes) avec leurs enfants au sujet de leurs expériences à l'école (les conversations moins fréquentes ou l'absence de conversations constituent le groupe de référence)

Conversation parents – avenir – variable représentant les étudiants dont les parents ont dit avoir tenu des conversations fréquentes (hebdomadaires ou quotidiennes) avec leurs enfants au sujet de l'avenir de leur éducation et de leur carrière (les conversations moins fréquentes ou l'absence de conversations constituent le groupe de référence)

Info avenir – professeur – variable représentant les étudiants qui ont discuté de l'avenir de leur éducation ou de leur carrière avec leur professeur (les étudiants qui n'en ont pas discuté constituent le groupe de référence)

Info avenir – conseiller – variable représentant les étudiants qui ont discuté de l'avenir de leur éducation ou de leur carrière avec leur conseiller scolaire (les étudiants qui n'en ont pas discuté constituent le groupe de référence)

Décrochage ami – variable représentant les étudiants qui ont déclaré avoir des amis ayant décroché de l'école secondaire (les étudiants qui n'ont rien déclaré constituent le groupe de référence)

Décrochage famille – variable représentant les étudiants qui ont déclaré à un membre de leur famille leur décrochage de l'école secondaire (les étudiants qui n'ont rien déclaré constituent le groupe de référence)

Décrochage étudiant – variable représentant les étudiants qui ont déclaré avoir passé personnellement par un épisode de décrochage de l'école secondaire (les étudiants n'ayant pas connu cet épisode constituent le groupe de référence)

Activités hors de l'école – variable représentant les étudiants qui ont déclaré avoir participé à des activités organisées en dehors de l'école, à l'âge de 15 ans (les étudiants qui n'ont pas déclaré ces activités constituent le groupe de référence)

Diplôme 2001 – variable représentant les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2001 (les diplômés de 2002 constituent le groupe de référence)

Diplôme 2003 – variable représentant les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2003 (les diplômés de 2002 constituent le groupe de référence)

Diplôme 2004 – variable représentant les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2004 (les diplômés de 2002 constituent le groupe de référence)

Diplôme 2005 – variable représentant les étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2005 (les diplômés de 2002 constituent le groupe de référence)

Diplôme non déclaré – variable représentant les étudiants qui n'ont pas déclaré leur année d'obtention de diplôme (les diplômés de 2002 constituent le groupe de référence)

Activités de bénévolat – variable représentant les étudiants qui ont déclaré avoir participé à des activités de bénévolat à l'âge de 15 ans (les étudiants n'ayant pas déclaré ces activités constituent le groupe de référence)

Aspirations parentales – NS – variable représentant les étudiants dont les parents ont déclaré des aspirations éducationnelles inférieures au niveau secondaire pour leurs enfants (les aspirations éducationnelles de niveau secondaire constituent le groupe de référence)

Aspirations parentales – NU – variable représentant les étudiants dont les parents ont déclaré des aspirations éducationnelles de niveau postsecondaire non universitaire pour leurs enfants (les aspirations éducationnelles de niveau secondaire constituent le groupe de référence)

Aspirations parentales – U – variable représentant les étudiants dont les parents ont déclaré des aspirations éducationnelles de niveau universitaire pour leurs enfants (les aspirations éducationnelles de niveau secondaire constituent le groupe de référence)

Aspirations parentales – U+ – variable représentant les étudiants dont les parents ont déclaré des aspirations éducationnelles de plus d'un diplôme universitaire pour leurs enfants (les aspirations éducationnelles de niveau secondaire constituent le groupe de référence)

Documentation

Berger, J., Motte, A. & Parkin, A. (2009). *Le prix du savoir : Accès à l'éducation et situation financière des étudiants au Canada. 4^e édition*. Montréal (Canada) : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Bussière, B., Hébert, R. & Knighton, T. (2009). Liens entre les résultats scolaires à 21 ans et la capacité de lecture à l'âge de 15 ans. *Questions d'éducation* 6 (2). Ottawa (Ontario) : Statistique Canada

EPI. (2008). *Accessibilité, persévérance scolaire, et obstacles à l'enseignement supérieur : revue de la documentation et plan de recherche future*. Toronto (Ontario) : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Hansen, J. (2008). The Effect of School and Non-School Activities on High School Performance in Canada. In Finnie, R., Mueller, R.E., Sweetman, A. and Usher, A. (Eds.) *Who Goes? Who Stays? What Matters? Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*. Montreal et Kingston (Canada) : School of Policy Studies, Queen's University, McGill-Queen's University Press.

COQES (2010). *Rapport d'étude et programme de recherche – Troisième publication annuelle*. Toronto (Ontario) : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

